



Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Communiqué

Pour publication immédiate

Vers une secondaire 5 à Gracefield

MANIWAKI, LE 30 JANVIER 2009- Le 28 janvier dernier, les commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ont décidé, par voie de résolution, «d'entreprendre des démarches pour offrir la cinquième secondaire à l'école Sacré-Cœur de Gracefield dès l'année scolaire 2009-2010», c'est-à-dire à compter de septembre prochain.

Depuis quelques mois, l'idée d'introduire la cinquième secondaire à Gracefield fait l'objet d'analyses et de discussions à la commission scolaire. Selon les données recueillies par le service des ressources éducatives et technologiques, l'introduction de la cinquième secondaire à Gracefield offre beaucoup d'avantages.

Il implique, bien sûr, une diminution du temps de transport, les élèves de secondaire 5 de ce secteur devant actuellement être amenés en autobus à la Cité étudiante, de Maniwaki. Le projet aura également pour effet de réduire les abandons et les changements de parcours, puisque plusieurs élèves, au lieu d'aller à la CÉHG pendant un an, préfèrent fréquenter le centre St-Joseph (adultes) ou déménager en ville tout de suite.

Selon les calculs du service des ressources éducatives et technologiques, l'introduction d'une cinquième secondaire à Gracefield n'impliquera pas nécessairement des bouleversements majeurs à l'organisation scolaire. Il est possible d'offrir la gamme complète des services en faisant des ajustements à l'organisation actuelle, tout en limitant les coûts supplémentaires en effectifs. En termes d'espace disponible, l'école de Gracefield est suffisamment grande pour accueillir une cinquième secondaire.

L'équipe-école de Gracefield s'est déclaré en faveur du projet, tout comme le conseil d'établissement du Cœur-de-la-Gatineau. Un mémoire préparé par le conseil d'établissement et la direction se déclarait en faveur de la création d'une cinquième secondaire. La présidente du conseil d'établissement, Mme Chantal Lamarche, était d'ailleurs présente à la réunion de mercredi dernier et, en début de rencontre, elle a insisté sur l'importance de ce projet et a demandé aux commissaires de voter en faveur de la résolution.

Par ailleurs, toujours lors de la séance du 28 janvier, les commissaires ont adopté le rapport annuel 2007-2008, ainsi que la politique pour une saine alimentation et un

mode de vie physiquement actif. Ils ont aussi pris connaissance du nouvel échéancier concernant l'introduction de la technologie IP au niveau des communications longue distance. Un appel d'offres sera lancé le 5 février et l'ouverture des soumissions aura lieu le 9 mars. La mise en place de cette technologie se fera progressivement, d'abord au centre administratif, puis à l'école secondaire Sieur-de-Coulange (Pontiac), puis dans l'ensemble des établissements de la commission scolaire. Toute l'opération doit être terminée en novembre 2009.

-30-

Source : M. Charles Millar
Coordonnateur du service de l'information et des communications
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
1 (819) 449-7866, poste 239
Site Internet : www.cshbo.qc.ca